

Questions orales

Pourquoi alors les ministres des Transports qui se sont succédé ont-ils dit aux Canadiens que le transport aérien ne présentait aucun danger, alors que leur cabinet savait pertinemment qu'il y avait des problèmes au ministère et que ce dernier était incapable d'assurer la sécurité?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je crois avoir répondu à cette question il y a quelques minutes en montrant que le principal souci de tous les ministres des Transports qui se sont succédé depuis notre accession au pouvoir a toujours été la sécurité de tous les moyens de transport au Canada.

Je tiens à signaler au député que, après trois ans d'enquête sur l'accident de Dryden, le juge Moshansky a déclaré, dans plusieurs interviews à la radio, à la télévision et dans les journaux le lendemain du dépôt du rapport, que le système canadien de sécurité aérienne est un des meilleurs dans le monde entier.

* * *

[Français]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, depuis ce matin nous avons entre les mains les règlements relatifs aux armes à feu. Il est dommage de constater que les gens qui vivent en milieu urbain et ceux qui vivent en milieu rural ne seront pas traités de la même façon.

Ma question s'adresse à la ministre de la Justice. Pourquoi les règlements font-ils exception pour ce qui est du verrouillage obligatoire et sécuritaire des armes à feu lorsque la personne qui les entrepose vit dans un milieu rural, sous prétexte qu'elle pourrait en avoir besoin contre des prédateurs ou autres animaux?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, les conditions qui permettent aux personnes dans les régions rurales d'entreposer leurs armes à feu sans verrouillage sont des conditions temporaires. Les règlements définissent clairement que ce n'est pas une situation qui permet aux gens en milieu rural de laisser en permanence leurs armes à feu sans verrouillage. C'est simplement une situation qui permet aux gens en milieu rural d'utiliser leurs armes à feu si besoin est et de façon sécuritaire.

* * *

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je comprends que le gouvernement du Québec néglige le réseau routier de la route 117 transcanadienne, en Abitibi-Témiscamingue. Mais, pour faire suite à la réunion des premiers ministres, sur l'économie, les 24 et 25 mars derniers, les gouvernements ont convenu d'examiner en

priorité les propositions relatives au réseau routier national.

Est-ce que le ministre peut nous confirmer aujourd'hui que la route 117 transcanadienne, de Louvicourt, Val-d'Or, Malartic, Rivière-Héva, Cadillac, Rouyn-Noranda jusqu'à la frontière Québec-Ontario, sera prise au sérieux dans le but de la refaire complètement afin d'y assurer la sécurité routière et faciliter les déplacements des usagers d'Abitibi-Témiscamingue, ceci dans une région éloignée.

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis certain que mon honorable collègue sera heureux de savoir que depuis trois ans maintenant, les ministres des Transports de chacune des provinces et le ministre fédéral des Transports étudient cette question du réseau routier national. Nous avons reçu récemment une dernière étude sur cette question; nous allons nous rencontrer au cours des prochaines semaines et mon honorable collègue, le ministre des Finances, a annoncé que nous étudierons cette question avec beaucoup d'intérêt, en se rappelant toujours que le Canada accorde déjà plusieurs centaines de millions de dollars à certaines provinces pour l'amélioration du réseau autoroutier.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, jeudi dernier, le ministre des Transports a déclaré à la Chambre que le nombre total d'inspecteurs était passé de 456 en 1985 à 569 en 1991. Toutefois, selon le vice-premier ministre, à l'époque où il était ministre des Transports, soit en 1985, il n'y en avait pas 456, mais au-delà de 600.

Qui dit la vérité?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): C'est moi, monsieur le Président.

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Nous pouvons, par conséquent, conclure que le vice-premier ministre ne disait pas la vérité en 1985.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député voudra peut-être reformuler sa question de façon à nous éviter des ennuis.

M. Keyes: Monsieur le Président, la ministre a également omis de mentionner que le nombre total d'accidents a grimpé de 1985 à 1991, le nombre d'accidents mettant en cause des aéronefs commerciaux s'est accru